

La taxation préalable : comment calculer le coût des actes pour en informer le client?

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires, comptables taxateurs et collaborateurs annonçant les provisions sur frais

Objectifs :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Analyser l'acte en fonction de sa nature, des obligations légales et réglementaires, et repérer les conventions taxables
- Apprécier les formalités préalables et postérieures à l'acte ainsi que les débours
- Appliquer le tarif en conséquence ainsi que l'éventuel partage des émoluments
- Apprécier et déterminer la fiscalité des actes dès la prétaxe
- Annoncer le tarif le plus juste au client

Contenu :

Le partage des émoluments de formalités sera abordé tout au long de la formation à travers des cas concrets:

Prétaxes liées au droit immobilier

- Vente maison
- Vente Terrain
- Vente appartement
- VEFA

Prétaxes liées aux crédits

- Prêt sans caution
- Prêt avec caution
- Prêt Professionnel
- Mainlevée hypothécaire

Prétaxes liées au droit de la famille

- Notoriété
- Attestation immobilière
- Déclaration de succession
- Donation conjonctive
- Licitacion faisant cesser l'indivision
- Licitacion ne faisant pas cesser l'indivision

Prérequis

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances en taxation des actes sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation